

## Article

# Profil de la population autochtone de 2006 pour Sept-Îles

par Lori Hohban

Décembre 2009



## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n<sup>o</sup> 89-638-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de choisir la rubrique « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

# Profil de la population autochtone de 2006 pour Sept-Îles

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2009

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 2009

Nº 89-638-X nº 2009002 au catalogue

ISSN 1920-0080

ISBN 978-1-100-93329-0 □□

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

---

## **Note de reconnaissance**

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

# Information pour l'utilisateur

---

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>S</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié



# Sept-Îles

## Profil de la population autochtone de 2006 pour Sept-Îles

### Saviez-vous que...

- En 2006, on dénombrait 3 830 Autochtones à Sept-Îles. Plus d'une personne sur huit (14 %) à Sept-Îles était Autochtone.
- La population autochtone de Sept-Îles est jeune et en croissance. Entre 2001 et 2006, celle-ci s'est accrue de 35 %.
- Près de la moitié (48 %) de la population autochtone avait moins de 25 ans, comparativement à 29 % de la population non autochtone.
- Les jeunes autochtones de 15 à 24 ans vivant à Sept-Îles étaient moins susceptibles de fréquenter l'école que leurs homologues non autochtones (59 % contre 69 %).
- Environ 4 hommes et femmes autochtones sur 10 (42 % et 35 % respectivement) de 25 à 64 ans avaient terminé des études postsecondaires, par rapport à environ 6 personnes sur 10 dans le cas de leurs homologues non autochtones (62 % et 56 % respectivement).
- Le taux de chômage de la population autochtone du principal groupe d'âge actif (les 25 à 54 ans) à Sept-Îles était supérieur à celui de la population non autochtone du même groupe d'âge (20,0 % comparativement à 5,5 %). Les taux de chômage étaient plus élevés chez les jeunes autochtones de Sept-Îles.
- Les Autochtones qui avaient travaillé à temps plein toute l'année en 2005 continuaient de gagner moins que leurs homologues non autochtones. En 2000, les Autochtones gagnaient 75 % de ce que touchaient leurs homologues non autochtones. En 2005, ce pourcentage a chuté à 70 %.
- La population autochtone de Sept-Îles était plus susceptible que la population non autochtone d'avoir occupé le même logement de 2001 à 2006. Moins du tiers des Autochtones avaient déménagé pendant cette période.

## Introduction

Le présent rapport examine les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population autochtone vivant dans l'agglomération de recensement (AR) de Sept-Îles<sup>1</sup>. L'agglomération de recensement de Sept-Îles comprend les réserves de Uashat et Maliotenam. Les données sont tirées du Recensement de 2006 et de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2006, qui fournissent un ensemble exhaustif de données sur les Autochtones.

Le rapport porte sur la **population d'identité autochtone**, qui désigne les personnes qui ont déclaré s'identifier à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indiens de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuits, et/ou celles qui ont déclaré être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou encore celles qui ont déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation.

Le terme « Premières Nations » est utilisé dans tout le rapport pour désigner les personnes qui se sont identifiées comme étant des Indiens de l'Amérique du Nord. Le terme « population autochtone » est utilisé dans le rapport pour désigner la population d'identité autochtone.

## Contexte

En 2006, on dénombrait 1 172 790 Autochtones au Canada, ceux-ci constituant 3,8 % de l'ensemble de la population canadienne.

Au total, 108 430 Autochtones vivaient dans la province de Québec, ce qui représentait 1 % de la population provinciale.

En 2006, Sept-Îles comptait 3 830 Autochtones, ceux-ci constituant 14 % de la population totale. Entre 2001 et 2006, la population autochtone de Sept-Îles s'est accrue de 35 %, passant de 2 835 à 3 830 personnes. La population des Premières Nations de Sept-Îles a enregistré une hausse de 22 % durant cette période, tandis que celle des Métis a augmenté d'à peu près six fois ce taux (122 %).

## Les Premières Nations constituent le groupe autochtone le plus important à Sept-Îles

En 2006, 2 905 personnes ont déclaré être membres des Premières Nations, ce qui représentait trois quarts (76 %) de la population autochtone de l'AR. En outre, 865 répondants ont déclaré être Métis, et 40, être Inuits. Les Métis constituaient près du quart (23 %) de la population autochtone, alors que les Inuits représentaient 1 %. Un autre 1 % ont déclaré appartenir à plus d'un groupe autochtone ou ont déclaré une autre réponse autochtone<sup>2</sup>.

Parmi les répondants qui ont déclaré être membres des Premières Nations en 2006, la majorité (97 %) ont affirmé être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits selon la définition de la *Loi sur les Indiens* du Canada.

---

1. La région géographique couverte dans ce rapport est l'agglomération de recensement (AR) de Sept-Îles. Une agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants. Pour une carte, voir : [http://geodepot.statcan.gc.ca/2006/13011619/13011619\\_030118200519/1415142018010320050403010401/1703/03010401412-04.pdf](http://geodepot.statcan.gc.ca/2006/13011619/13011619_030118200519/1415142018010320050403010401/1703/03010401412-04.pdf)

2. Comprend les personnes qui ont déclaré plus d'une identité autochtone et celles qui ont indiqué être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités et/ou des membres d'une bande indienne ou d'une Première Nation, sans avoir déclaré une identité autochtone.

## Au sujet des sources de données

Le recensement dresse un portrait statistique du Canada et de sa population. Le dernier recensement a eu lieu le 16 mai 2006.

L'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2006 a été menée entre octobre 2006 et mars 2007. L'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 fournit des données exhaustives sur les enfants inuits, les enfants métis et les enfants des Premières Nations vivant hors réserve, âgés de 6 à 14 ans, ainsi que sur les adultes de 15 ans et plus vivant dans les régions urbaines et rurales et dans les régions du Nord du Canada. L'Enquête auprès des peuples autochtones vise à produire des données sur les conditions socioéconomiques des peuples autochtones au Canada (excluant les réserves).

Il était possible de donner une réponse unique ou des réponses multiples aux questions sur l'identité autochtone figurant dans le recensement et l'EAPA. Les données du recensement sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits utilisées dans le rapport représentent les réponses uniques seulement. Les chiffres de la population d'identité autochtone incluent les personnes qui ont déclaré s'identifier à au moins un groupe autochtone et/ou celles qui ont déclaré être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou celles qui ont déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation. Les données de l'EAPA représentent une combinaison des populations ayant une seule ou plusieurs identités autochtones.

Des données ont été fournies pour la population totale d'identité autochtone et, dans certains cas, ces données ont été réparties selon le groupe autochtone, le sexe et le groupe d'âge. Dans le cas des groupes autochtones comprenant 200 personnes ou moins de 15 ans et plus selon le chiffre du Recensement de la population, seul ce chiffre a été indiqué. Aucune autre donnée n'apparaît pour éviter les éventuels problèmes de qualité que posent les petits chiffres lorsque plusieurs variables sont croisées.

## Une population jeune

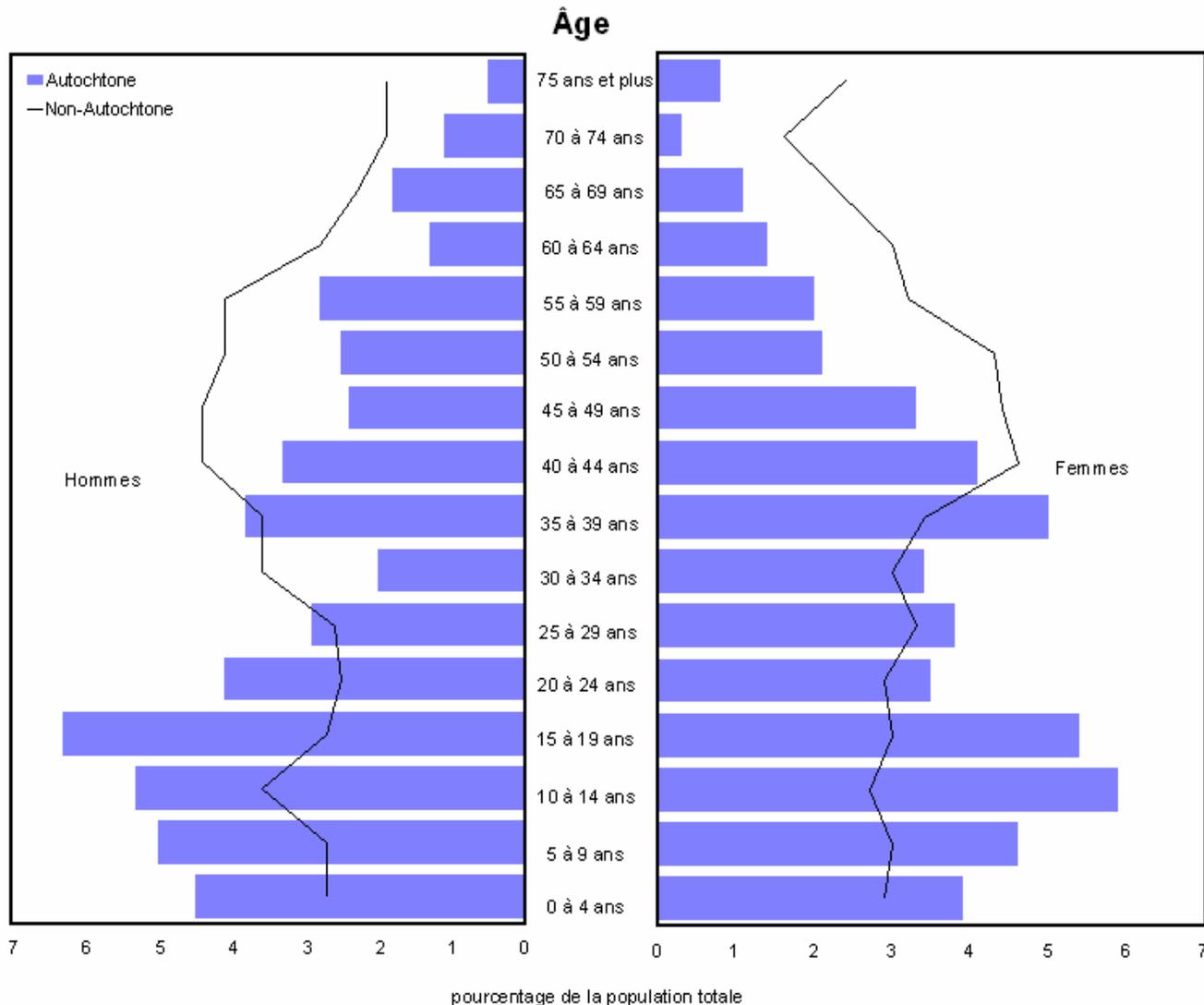
La population autochtone vivant à Sept-Îles est beaucoup plus jeune que celle non autochtone. En 2006, l'âge médian<sup>3</sup> de la population autochtone de Sept-Îles était de 27 ans, comparativement à 41 ans pour la population non autochtone.

En 2006, près de la moitié de la population autochtone (48 %) avait moins de 25 ans, par rapport à 29 % de la population non autochtone. En outre, seulement 6 % des Autochtones étaient âgés de 65 ans et plus, comparativement à 12 % de la population non autochtone. Près de 3 Autochtones sur 10 (29 %) à Sept-Îles avaient moins de 15 ans, comparativement à 18 % de leurs homologues non autochtones (voir le graphique 1). Pour plus de renseignements sur la répartition selon l'âge (voir le tableau 1 en annexe).

Les enfants autochtones de 14 ans et moins représentaient environ 21 % des enfants de l'agglomération de recensement. Près du tiers (32 %) de la population des Premières Nations de Sept-Îles avait 14 ans et moins. Chez la population métisse appartenant à ce même groupe d'âge, cette proportion était de 20 %.

3. L'âge médian est le point exact où une moitié de la population est plus âgée et l'autre moitié est plus jeune.

**Graphique 1**  
**Pyramide des âges pour les populations autochtone et non autochtone, Sept-Îles, 2006**



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Les enfants autochtones sont proportionnellement plus nombreux que les enfants non autochtones à vivre avec un parent seul**

En 2006, moins de la moitié des enfants autochtones de 14 ans et moins (45 %) vivaient avec les deux parents. Comparativement à leurs homologues non autochtones, les enfants autochtones étaient plus susceptibles de vivre avec une mère seule (42 % contre 18 %) ou un père seul (6 % contre 3 %) (voir le tableau 2 en annexe).

## Les jeunes autochtones sont moins susceptibles de fréquenter l'école

Dans l'ensemble, les jeunes autochtones de 15 à 24 ans qui habitaient à Sept-Îles en 2006 affichaient des taux de fréquentation scolaire plus faibles que leurs homologues non autochtones (59 % contre 70 %). Par ailleurs, les Autochtones étaient presque aussi susceptibles que les non-Autochtones de fréquenter un établissement d'enseignement plus tard dans la vie. Par exemple, 6 % des Autochtones âgés de 35 ans et plus fréquentaient un établissement d'enseignement en 2006, comparativement à 8 % des non-Autochtones du même groupe d'âge (voir le tableau 3 en annexe)<sup>4</sup>.

L'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 a révélé que parmi la population autochtone vivant dans la province de Québec (à l'exclusion des réserves), les hommes et les femmes avaient des raisons différentes de ne pas terminer leurs études secondaires. Pour les jeunes hommes autochtones âgés de 15 à 34 ans, la raison la plus souvent mentionnée était « voulait travailler », alors que chez les femmes autochtones du même groupe d'âge, la principale raison était « grossesse/soins des enfants ».

## À Sept-Îles, 4 Autochtones sur 10 ont terminé des études postsecondaires

Chez les Autochtones en 2006, un peu plus de 4 hommes sur 10 (42 %) et près de 4 femmes sur 10 (35 %) âgés de 25 à 64 ans avaient terminé des études postsecondaires, comparativement à 6 sur 10 (62 % et 56 % respectivement) pour leurs homologues non autochtones. Les études postsecondaires comprennent un certificat d'une école de métiers, un diplôme d'études collégiales, ou un certificat, diplôme ou grade universitaire. Les hommes autochtones étaient plus susceptibles que les femmes autochtones d'avoir terminé leurs études postsecondaires avec un diplôme d'une école de métiers. Les femmes autochtones étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes autochtones à avoir obtenu un diplôme d'études collégiales ou un grade universitaire (voir le tableau explicatif 1).

En 2006, près de la moitié des hommes (47 %) autochtones et plus de la moitié des femmes (53 %) autochtones de 25 à 64 ans n'avaient pas terminé leurs études secondaires, par rapport à 19 % et à 21 %, respectivement, de leurs homologues non autochtones.

4. Une nouvelle version de la question portant sur la fréquentation scolaire a été utilisée pour le Recensement de 2006. Des études de certification des données ont montré des variations importantes par rapport aux données des recensements précédents ainsi qu'en comparaison avec l'Enquête sur la population active. Il semble que les données du Recensement de 2006 pourraient surestimer la fréquentation scolaire des personnes âgées de 45 ans et plus. Nous recommandons donc aux utilisateurs des données d'interpréter avec prudence les résultats du Recensement de 2006 pour la fréquentation scolaire. Pour plus de renseignements sur les changements apportés au questionnaire relatif au module sur la scolarité, voir : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/info/education-fra.cfm>.

### Tableau explicatif 1

#### Niveau de scolarité le plus élevé des personnes âgées de 25 à 64 ans, selon l'identité autochtone et non autochtone et selon le sexe, Sept-Îles, 2006

Niveau de scolarité atteint	Population autochtone		Population non autochtone	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	pourcentage			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Sans diplôme d'études secondaires	46,9	52,6	18,5	21,2
Diplôme d'études secondaires	11,1	12,0	19,3	22,5
Total des études postsecondaires <sup>1</sup>	42,0	35,4	62,2	56,3
Certificat d'une école de métiers	27,2	11,5	29,3	16,4
Diplôme d'études collégiales	9,9	12,0	19,5	21,1

1. « Total des études postsecondaires » comprend les catégories « Certificat d'une école de métiers », « Diplôme d'études collégiales », « Certificat ou diplôme inférieur au baccalauréat » et « Grade universitaire » (au niveau du baccalauréat ou à un niveau supérieur). Les données apparaissent pour certains niveaux de scolarité. Les autres niveaux de scolarité n'apparaissent pas séparément pour éviter les éventuels problèmes de qualité que posent les petits chiffres lorsque plusieurs variables sont croisées.

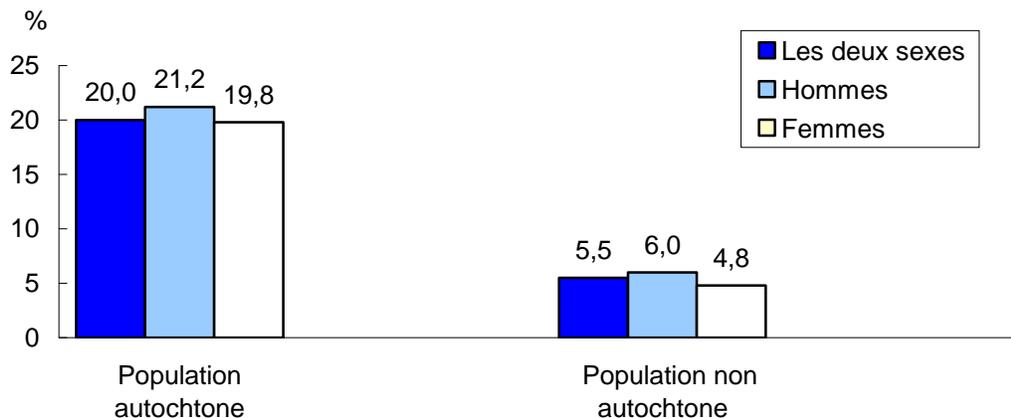
Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

### Taux de chômage plus élevés

En 2006, le taux de chômage<sup>5</sup> de la population autochtone (20,0 %) dans le principal groupe d'âge actif (les 25 à 54 ans) à Sept-Îles était supérieur à celui de la population non autochtone (5,5 %) (voir le graphique 2). Fait à noter, les taux de chômage étaient plus élevés chez les hommes que chez les femmes.

### Graphique 2

#### Taux de chômage des Autochtones et des non-Autochtones de 25 ans à 54 ans, selon le sexe, Sept-Îles, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

5. Le taux de chômage donné correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006).

S'il est vrai que les taux de chômage chez les jeunes de Sept-Îles (ceux de 15 à 24 ans) étaient plus élevés dans tous les groupes de population, la proportion de jeunes autochtones au chômage était supérieure à celle de la population non autochtone. Près du tiers (32,2 %) des jeunes autochtones étaient au chômage à Sept-Îles, comparativement à 10,0 % de la population non autochtone (voir le tableau 4 en annexe).

### Taux d'emploi plus faible chez les Autochtones

Une autre mesure du succès sur le marché du travail est le taux d'emploi<sup>6</sup>. En 2006, le taux d'emploi des membres des Premières Nations de 25 à 54 ans à Sept-Îles était de 46,7 %. Chez les adultes métis, ce taux était de 80,0 %. Fait à noter, ces taux d'emploi étaient moins élevés que ceux de la population non autochtone (83,0 %).

Dans l'ensemble, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'avoir un emploi, et ce, sans égard à leur groupe. Chez les membres des Premières Nations, les hommes affichaient un taux d'emploi de 53,2 %, par rapport à 41,7 % pour les femmes des Premières Nations. Chez les Métis de Sept-Îles, le taux d'emploi des hommes se situait à 90,9 %, comparativement à 71,4 % chez les femmes. De plus, on a observé des différences semblables chez les hommes et les femmes non autochtones, leurs taux d'emploi s'établissant respectivement à 86,9 % et à 79,0 % (voir le tableau 5 en annexe).

### Les hommes et les femmes autochtones sont aussi susceptibles les uns que les autres d'être des travailleurs à temps plein toute l'année

La proportion de membres des Premières Nations de Sept-Îles qui travaillaient à temps plein toute l'année<sup>7</sup> en 2005 s'établissait à près d'une personne sur cinq (18 %), tandis que la proportion d'adultes métis travaillant à temps plein toute l'année était d'environ une personne sur trois (35 %). Ces proportions étaient inférieures à celle de la population non autochtone (39 %).

Les hommes et les femmes autochtones étaient aussi enclins les uns que les autres à être des travailleurs à temps plein toute l'année à Sept-Îles en 2005. Toutefois, cela n'était pas le cas de la population non autochtone. Parmi les Autochtones de Sept-Îles, 24 % des hommes et 22 % des femmes travaillaient à temps plein toute l'année, tandis que l'écart était plus marqué dans le cas de la population non autochtone (45 % et 33 % respectivement) (voir le tableau explicatif 2).

### Tableau explicatif 2

#### Pourcentage de travailleurs ayant un emploi à temps plein toute l'année, selon l'identité autochtone et non autochtone et selon le sexe, Sept-Îles, 2005

Groupe de population	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage		
Total de la population autochtone	22,8	24,3	21,7
Premières Nations	18,0	18,5	17,6
Métis	35,0	35,1	35,4
Population non autochtone	38,8	44,8	32,9

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

6. Le taux d'emploi pour un groupe donné correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

7. L'expression « personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année » désigne les personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé, à un emploi salarié ou à leur compte, de 49 à 52 semaines surtout à temps plein en 2005.

## Les professions de la catégorie « Ventes et services » étaient les plus courantes

Lorsqu'on étudie le marché du travail d'une région donnée, il est bon d'examiner la composition des professions<sup>8</sup>. En 2006, la catégorie professionnelle<sup>9</sup> la plus courante à la fois pour la population active expérimentée autochtone et non autochtone de Sept-Îles était « Ventes et services ».

En 2006, les Autochtones (27 %) étaient plus susceptibles que les non-Autochtones (21 %) d'occuper des emplois dans la catégorie « Métiers, transports et machinerie ». Les Autochtones (9 %) étaient moins enclins que les non-Autochtones (15 %) à occuper des emplois dans la catégorie « Affaires, finance et administration » (voir le tableau 6 en annexe).

## Baisse des gains chez les Autochtones

De 2000 à 2005, les gains médians<sup>10</sup> des travailleurs autochtones de Sept-Îles ayant un revenu provenant d'un emploi à temps plein toute l'année (mesuré en dollars constants de 2005) ont diminué, ceux-ci chutant d'environ 33 600 \$ à 31 000 \$. Cependant, chez les non-Autochtones, les gains médians sont demeurés relativement stables. En 2000, les gains médians des non-Autochtones se situaient à environ 44 900 \$, comparativement à près de 44 500 \$ en 2005. Les Autochtones gagnaient 75 % des gains que touchaient leurs homologues non autochtones en 2000. En 2005, ce pourcentage s'établissait à 70 % (voir le tableau 7 en annexe).

## Le revenu total est plus faible chez les Autochtones

Le recensement recueille un nombre de mesures du revenu qui aident à comprendre la situation économique d'une population. Des données sur les gains ont été fournies pour la population qui a travaillé à temps plein pendant toute l'année 2005. Il est également utile d'examiner le revenu total<sup>11</sup>, car le revenu peut provenir d'autres sources que l'emploi. En 2005, 14 % des Autochtones qui touchaient un revenu à Sept-Îles avaient un revenu **total** de 40 000 \$ et plus, comparativement à 33 % de leurs homologues non autochtones. En 2005, les femmes autochtones affichaient un revenu médian plus faible (14 700 \$), qu'il soit comparé à celui des hommes autochtones (15 100 \$) ou à celui des hommes (36 500 \$) et des femmes (20 000 \$) non autochtones (voir le tableau 8 en annexe).

De plus, à Sept-Îles, 9 % des Autochtones de 15 ans et plus et 4 % de leurs homologues non autochtones ont déclaré n'avoir aucun revenu en 2005 (données non indiquées).

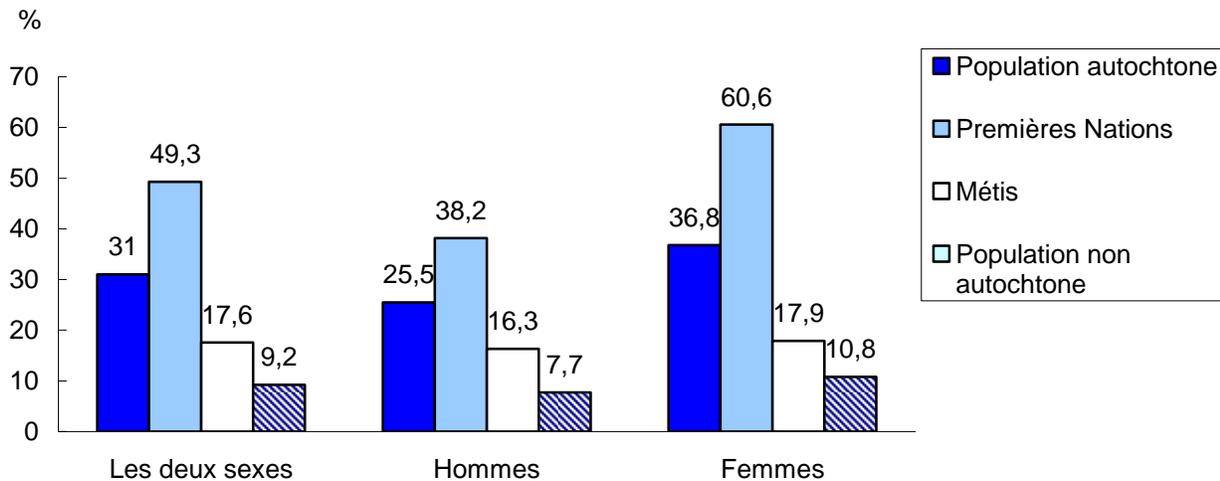
- 
8. Genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé par la personne recensée et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si le recensé n'avait pas d'emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le recensement (le 16 mai 2006), les données portent sur l'emploi qu'il avait occupé le plus longtemps depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Les personnes qui avaient deux emplois ou plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail.
  9. Les catégories professionnelles peuvent renfermer une vaste gamme de compétences. Par exemple, la catégorie « Affaires, finance et administration » comprend aussi bien des professions requérant un grade universitaire que des emplois de nature cléricale requérant un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
  10. Gains médians : les niveaux des gains et du revenu qui séparent la population en deux parties égales, c'est-à-dire que la moitié de la population reçoit moins que le montant donné, et l'autre moitié reçoit plus. Gains (Salaire ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi) : Personnes âgées de 15 ans et plus ayant reçu un revenu au cours de l'année civile 2005 sous forme de salaires et traitements, de revenu net dans une entreprise non agricole non constituée en société et/ou dans l'exercice d'une profession et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole.
  11. Revenu total – revenu total en espèces, reçu par les personnes âgées de 15 ans et plus durant l'année civile 2005, provenant des sources suivantes : salaires et traitements (total); revenu agricole net; revenu non agricole net de l'exploitation d'une entreprise non constituée en société et/ou de l'exercice d'une profession; prestations pour enfants; pension de sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance emploi; autre revenu provenant de sources publiques; dividendes, intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne, et autre revenu de placements; pensions de retraite et rentes, y compris les rentes de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et de fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR); autre revenu en espèces.

## À Sept-Îles, 3 Autochtones sur 10 vivent sous le seuil de faible revenu

Statistique Canada utilise le concept du seuil de faible revenu (SFR)<sup>12</sup>, qui est un seuil sous lequel une famille consacrerait vraisemblablement une part plus importante de son revenu aux nécessités (nourriture, logement et habillement), comparativement à la famille moyenne. En 2005, 3 Autochtones sur 10 (31 %) à Sept-Îles vivaient sous le SFR, par rapport à 9 % des non-Autochtones. En outre, 51 % des enfants autochtones (de 14 ans et moins) à Sept-Îles vivaient sous le SFR, par rapport à 10 % des enfants non autochtones (données non indiquées). Ces données sont fondées sur le SFR **avant impôt** (voir le graphique 3).

### Graphique 3

#### Proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu avant impôt, selon le groupe d'identité autochtone et le sexe, Sept-Îles, 2005



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

## Le tiers des Autochtones à Sept-Îles a déménagé au moins une fois entre 2001 et 2006

Le 16 mai 2006 (la date du Recensement de 2006), on dénombrait 3 830 Autochtones dans l'AR de Sept-Îles. Ce chiffre ne comprend pas tous les Autochtones qui auraient pu habiter à Sept-Îles à un moment quelconque pendant l'année, mais seulement ceux qui y vivaient ce jour-là<sup>13</sup>.

De plus, les chiffres de population du recensement ne tiennent pas nécessairement compte de la possibilité que les personnes déménagent d'une collectivité à l'autre — par exemple, quelqu'un pourrait déménager d'une réserve à une grande ville et revenir dans la réserve la même année. En 2006, 68 % des Autochtones à Sept-Îles résidaient à la même adresse que cinq ans auparavant, comparativement à 65 % des non-Autochtones. De 2001 à 2006, environ un Autochtone sur cinq (20 %) avait déménagé au moins une fois à l'intérieur de Sept-Îles, et le reste (12 %) avait déménagé de Sept-Îles vers une autre collectivité. Une collectivité peut désigner une autre municipalité, une réserve ou une région rurale (voir le tableau 9 en annexe).

12. Le seuil de faible revenu (SFR) est une mesure statistique du seuil de revenu en dessous duquel les Canadiens consacrent approximativement au moins un cinquième de plus de leur revenu que la moyenne des familles à l'alimentation, au logement et à l'habillement. Pour de plus amples renseignements sur la matrice des SFR après impôt de 2005, veuillez consulter le [Dictionnaire du Recensement de 2006](#), produit n° 92-566-XWF au catalogue.

13. Par exemple, les étudiants qui retournent vivre chez leurs parents pendant l'année sont inclus à l'adresse de leurs parents, même s'ils vivaient ailleurs pendant qu'ils allaient à l'école ou qu'ils travaillaient à un emploi d'été.

14. Les logements nécessitant des réparations majeures sont ceux pour lesquels, de l'avis du répondant, il faut effectuer des réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Lorsqu'on leur a demandé dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 pourquoi ils avaient déménagé dans la ville, le village ou la communauté où ils vivaient, la plupart des Autochtones de la province de Québec (à l'exception de ceux des réserves) ont indiqué des raisons familiales, suivies de raisons liées au travail.

### **Un Autochtone sur cinq vit dans des logements nécessitant des réparations majeures**

À Sept-Îles, environ un Autochtone sur cinq (18 %) habitait dans un logement nécessitant des réparations majeures<sup>14</sup> en 2006, par rapport à 21 % en 2001. Par comparaison, la proportion de non-Autochtones vivant à Sept-Îles dans des logements nécessitant des réparations majeures était de 11 % en 2006 et en 2001 (voir le tableau 10 en annexe).

La proportion d'Autochtones habitant dans des logements surpeuplés<sup>15</sup> était de 10 % en 2006, ce qui représente une baisse par rapport à 13 % en 2001. Les taux comparables pour la population non autochtone étaient de 1 % en 2006 et en 2001.

### **La majorité des Autochtones déclarent être en bonne santé**

Plus de la moitié des adultes des Premières Nations vivant hors réserve (la population âgée de 15 ans et plus) qui habitaient au **Québec**<sup>16</sup> se sont dit en excellente ou très bonne santé en 2006. Lorsqu'on leur a demandé dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 s'ils étaient en excellente, très bonne, bonne, passable ou mauvaise santé, 57 % des adultes des Premières Nations vivant hors réserve ont affirmé qu'ils étaient en excellente ou très bonne santé. En outre, 26 % des Autochtones ont déclaré être en bonne santé. Chez les adultes métis, près de 6 personnes sur 10 (58 %) ont déclaré être en excellente ou en très bonne santé, et un autre 25 % ont dit être en bonne santé.

### **Plus de la moitié souffrent d'au moins un problème de santé chronique**

Dans l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006, on demandait également au répondant s'il souffrait de problèmes de santé chroniques<sup>17</sup> qui avaient été diagnostiqués par un professionnel de la santé. Environ la moitié des adultes métis (53 %) et des Premières Nations (49 %) vivant hors réserve au **Québec** ont déclaré qu'ils avaient été diagnostiqués comme souffrant d'au moins un problème de santé chronique. Chez les adultes métis, les problèmes respiratoires<sup>18</sup> étaient les problèmes les plus fréquents (22 %), suivis de l'hypertension artérielle, des maladies du cœur ou des troubles dus à un accident vasculaire cérébral (21 %) et de l'arthrite et des rhumatismes (18 %). Chez les adultes des Premières Nations vivant hors réserve dans la province de Québec, les problèmes de santé chroniques les plus souvent déclarés étaient les suivants : l'hypertension artérielle, les maladies du cœur ou les troubles dus à un accident vasculaire cérébral (19 %), les problèmes respiratoires (19 %) et l'arthrite ou les rhumatismes (18 %).

15. Un logement est surpeuplé lorsqu'il compte plus d'une personne par pièce. Les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales ne sont pas considérés comme des pièces.

16. Les données sur la santé sont présentées pour la province, parce qu'elles ne sont pas disponibles pour Sept-Îles.

17. Les problèmes de santé chroniques étaient ceux qui avaient duré ou devaient durer six mois pour lesquels ils avaient reçu un diagnostic d'un professionnel de la santé.

18. Les problèmes respiratoires incluent l'asthme, la bronchite chronique et l'emphysème.

## **Autres produits de Statistique Canada concernant les peuples autochtones**

La liste suivante contient des liens à plusieurs produits portant sur les peuples autochtones, lesquels sont tirés du Recensement de la population, 2006, de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2006 et de l'Enquête auprès des enfants autochtones (EAEA) de 2006 :

### **Recensement de la population, 2006**

#### **Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières Nations, Recensement de 2006 : résultats**

<http://www12.statcan.gc.ca/francais/census06/analysis/aboriginal/index.cfm>

#### **Peuples autochtones – Faits saillants en tableaux, Recensement de 2006**

<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/data/highlights/Aboriginal/index.cfm?Lang=F>

#### **Recensement de 2006 : Tableaux thématiques – Peuples autochtones**

<http://www12.statcan.gc.ca/francais/census06/data/topics/SubTopics.cfm?Temporal=2006&APATH=3&THEME=73&FREE=0&GRP=1>

#### **Profil de la population autochtone de 2006**

<http://www12.statcan.ca/english/census06/data/profiles/aboriginal/Index.cfm?Lang=F>

### **Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 et Enquête auprès des enfants autochtones de 2006**

#### **Rapports analytiques**

<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/89-635/SB-as-sa.cfm?lang=fra>

#### **Profil des enfants, adolescents et adultes autochtones de 2006**

<http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?lang=fra&catno=89-635-x>

## Annexe

**Tableau 1**
**Répartition selon l'âge et le sexe des populations d'identité autochtone et non autochtone, Sept-Îles, 2006**

Groupes d'âge	Population autochtone			Population non autochtone		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage					
<b>Total – Groupes d'âge</b>	<b>100,0</b>	<b>49,4</b>	<b>50,6</b>	<b>100,0</b>	<b>49,9</b>	<b>50,1</b>
0 à 4 ans	8,4	4,5	3,9	5,6	2,7	2,9
5 à 9 ans	9,6	5,0	4,6	5,7	2,7	3,0
10 à 14 ans	11,2	5,3	5,9	6,4	3,6	2,7
<b>Moins de 15 ans</b>	<b>29,2</b>	<b>14,7</b>	<b>14,5</b>	<b>17,8</b>	<b>9,1</b>	<b>8,7</b>
15 à 19 ans	11,7	6,3	5,4	5,7	2,7	3,0
20 à 24 ans	7,6	4,1	3,5	5,3	2,5	2,9
<b>Moins de 25 ans</b>	<b>48,5</b>	<b>25,1</b>	<b>23,4</b>	<b>28,8</b>	<b>14,3</b>	<b>14,5</b>
25 à 29 ans	6,7	2,9	3,8	6,0	2,6	3,3
30 à 34 ans	5,4	2,0	3,4	6,6	3,6	3,0
35 à 39 ans	8,8	3,8	5,0	7,0	3,6	3,4
40 à 44 ans	7,4	3,3	4,1	9,0	4,4	4,6
45 à 49 ans	5,7	2,4	3,3	8,8	4,4	4,4
50 à 54 ans	4,6	2,5	2,1	8,4	4,1	4,3
55 à 59 ans	4,7	2,8	2,0	7,4	4,1	3,2
60 à 64 ans	2,8	1,3	1,4	5,8	2,8	3,0
<b>65 ans et plus</b>	<b>5,5</b>	<b>3,4</b>	<b>2,1</b>	<b>12,3</b>	<b>6,1</b>	<b>6,2</b>

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Tableau 2**
**Situation familiale des enfants autochtones et non autochtones âgés de 14 ans et moins, Sept-Îles, 2006**

Situation des enfants	Enfants autochtones	Enfants non autochtones
	pourcentage	
Total – Enfants âgés de 14 ans et moins <sup>1</sup>	100,0	100,0
Total – Enfants vivant avec au moins un parent	93,7	99,4
Vivant avec les deux parents <sup>2</sup>	45,3	78,5
Vivant avec la mère seule	42,2	17,7
Vivant avec le père seul	6,3	3,2

1. La population totale des enfants de 14 ans et moins comprend les catégories « Total vivant avec un de leurs grands-parents (sans leurs parents) », « Total vivant avec une autre personne apparentée » et « Total vivant avec des personnes non apparentées ».

2. « Vivant avec les deux parents » comprend les enfants qui vivent avec des beaux-parents.

Les données sur les beaux-parents ne sont pas disponibles séparément.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Tableau 3**  
**Taux de fréquentation scolaire des Autochtones et des non-Autochtones, selon le groupe d'âge, Sept-Îles, 2006**

Groupes d'âge	Population autochtone	Population non autochtone
	pourcentage	
Total – 15 ans et plus	22,4	17,5
15 à 24 ans	58,8	69,5
25 à 34 ans	20,2	16,2
35 à 44 ans	6,6	10,3
45 ans et plus	5,0	7,1

**Nota :**

Une nouvelle version de la question portant sur la fréquentation scolaire a été utilisée pour le Recensement de 2006. Des études de certification des données ont montré des variations importantes par rapport aux données des recensements précédents ainsi qu'en comparaison avec l'Enquête sur la population active. Il semble que les données du Recensement de 2006 pourraient surestimer la fréquentation scolaire des personnes âgées de 45 ans et plus. Nous recommandons donc aux utilisateurs des données d'interpréter avec prudence les résultats du Recensement de 2006 pour la fréquentation scolaire. Pour plus de renseignements sur les changements apportés au questionnaire relatif au module sur la scolarité, voir :

<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/info/education-fra.cfm>.

**Source(s) :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Tableau 4**  
**Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans, selon le sexe et le groupe de population, Sept-Îles, 2006**

Groupes de population	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage		
Total de la population autochtone	32,2	31,2	29,6
Premières Nations	44,1	62,5	33,3
Population non autochtone	10,0	11,6	8,6

**Nota :**

Le taux de chômage pour un groupe donné (âge, sexe, situation familiale, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes inoccupées dans ce groupe au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

**Source(s) :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Tableau 5**  
**Taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans, selon le sexe et le groupe de population, Sept-Îles, 2006**

Groupes de la population	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage		
Total de la population autochtone	55,1	63,6	48,8
Premières Nations	46,7	53,2	41,7
Métis	80,0	90,9	71,4
Population non autochtone	83,0	86,9	79,0

**Nota :**

Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, situation familiale, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes inoccupées dans ce groupe au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

**Source(s) :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Tableau 6**  
**Répartition professionnelle de la population active autochtone et non autochtone expérimentée âgée de 15 ans et plus, Sept-Îles, 2006**

Catégories professionnelles	Population autochtone	Population non autochtone
	pourcentage	
Total des professions <sup>1</sup>	100,0	100,0
Gestion	4,9	7,6
Affaires, finance et administration	9,3	15,3
Secteur de la santé	5,6	5,9
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	11,6	10,2
Arts, culture, sports et loisirs	3,7	1,6
Ventes et services	28,4	26,5
Métiers, transport et machinerie	26,5	20,5
Professions propres au secteur primaire	3,0	1,8
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	5,6	5,7

1. Le total des professions comprend les catégories « Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées ». Cette catégorie de profession n'apparaît pas séparément pour éviter les éventuels problèmes de qualité que posent les petits chiffres lorsque plusieurs variables sont croisées.

**Nota :**

Genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé par la personne recensée et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si le recensé n'avait pas d'emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le recensement (le 16 mai 2006), les données portent sur l'emploi qu'il avait occupé le plus longtemps depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Les personnes qui avaient deux emplois ou plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail.

Le total des professions comprend les catégories « Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées ».

**Source(s) :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Tableau 7**
**Gains médians, en dollars constants de 2005, des travailleurs ayant occupé un emploi à temps plein toute l'année, selon le groupe de population, Sept-Îles, 2000 et 2005**

Sexe	2000		2005	
	Population autochtone	Population non autochtone	Population autochtone	Population non autochtone
	dollars			
Les deux sexes	33 647	44 932	30 995	44 506
Hommes	39 344	53 958	35 707	54 638
Femmes	30 645	33 592	25 006	32 434

**Nota :**

Gains médians : les niveaux des gains et du revenu qui séparent la population en deux parties égales, c'est-à-dire que la moitié de la population reçoit moins que le montant donné, et l'autre moitié reçoit plus. Gains (Salarié ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi) : Personnes âgées de 15 ans et plus ayant reçu un revenu au cours de l'année civile 2005 sous forme de salaires et traitements, de revenu net dans une entreprise non agricole non constituée en société et/ou dans l'exercice d'une profession et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole. Les gains en 2000 et 2005 sont calculés en dollars constants de 2005.

Les travailleurs à temps plein toute l'année ont travaillé de 49 à 52 semaines au cours de l'année ayant précédé le recensement, principalement à temps plein (c'est-à-dire 30 heures ou plus par semaine). Comprend les personnes avec un revenu d'un travail autonome. Ne comprend pas les résidents dans les logements collectifs.

**Source(s) :** Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2006.

**Tableau 8**
**Revenu médian et répartition du revenu total des Autochtones et des non-Autochtones âgés de 15 ans et plus qui touchaient un revenu, Sept-Îles, 2005**

Revenu médian et répartition du revenu	Population autochtone			Population non autochtone		
	Les deux sexes		Femmes	Les deux sexes		Femmes
	Hommes	Hommes		Hommes	Femmes	
	pourcentage					
Population de 15 ans et plus ayant un revenu	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 20 000 \$	61,9	59,3	64,5	36,7	23,7	49,9
20 000 \$ à 39 999 \$	23,9	24,5	23,5	30,6	30,7	30,6
40 000 \$ et plus	14,0	15,8	12,0	32,7	45,7	19,5
Revenu médian (\$)	15 040 \$	15 144 \$	14 671 \$	28 488 \$	36 514 \$	19 994 \$

**Nota :**

Le revenu médian (des particuliers) désigne la valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe donné de personnes ayant un revenu; la première partie regroupe les personnes ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les personnes ayant un revenu supérieur à la médiane. Dans ce rapport, le terme « revenu » représente le revenu en espèces reçu par les personnes âgées de 15 ans et plus durant l'année civile 2005.

**Source(s) :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Tableau 9**  
**Mobilité des Autochtones et des non-Autochtones âgés de 5 ans et plus, selon le sexe, Sept-Îles, 2006**

Mobilité	Population autochtone			Population non autochtone		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage					
Population de 5 ans et plus	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Habitaient à la même adresse (logement) que 5 ans auparavant	68,2	69,7	66,7	64,6	65,7	63,5
Habitaient dans la même collectivité, mais à une adresse différente (logement)	19,9	19,1	20,7	25,3	24,4	26,2
Habitaient dans une autre collectivité	11,8	11,3	12,6	10,1	10,0	10,3

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Tableau 10**  
**Conditions de logement des Autochtones et des non-Autochtones, Sept-Îles, 2001 et 2006**

Conditions de logement	2001		2006	
	Population autochtone	Population non autochtone	Population autochtone	Population non autochtone
	pourcentage			
Population vivant dans des logements surpeuplés	13,2	1,0	9,5	0,9
Population vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures	21,2	10,6	18,4	10,7

**Nota :**

Un logement est surpeuplé lorsqu'il compte plus d'une personne par pièce. Les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales ne sont pas considérés comme des pièces. Les logements nécessitant des réparations majeures sont ceux pour lesquels, de l'avis du répondant, il faut effectuer des réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Source(s) : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2006.